20 avril 1988 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle de 1988, accordée à Europe 1 le 20 avril 1988, notamment sur le vote des immigrés aux élections municipales, l'électorat du Front national et les privatisations.

J.-P. ELKABBACH.- Monsieur François Mitterrand, bonsoir. Vous êtes à votre tour l'invité de la rédaction d'Europe 1 et, jusqu'à 20h00, vous allez répondre aux questions de Catherine Nay, Marc Tronchot, Alain Duhamel et moi-même.

- Dans quatre jours donc, le premier tour de l'élection présidentielle et, pendant cette étrange campagne électorale, le monde a naturellement continué de tourner. Il y a des problèmes qui viennent de l'environnement international et il y a la vie de l'Etat. Ce matin, par exemple, au dernier Conseil des ministres que vous avez présidé avant le premier tour, avant dimanche, on sentait, paraît-il, d'après certains participants, la fatigue dans les yeux et dans la voix des candidats, peut-être de celui que vous êtes puisque vous étiez à Montpellier hier, en meeting, et puis de Jacques Chirac et de ses ministres qui battent la campagne électorale. Est-ce que l'Etat fonctionne malgré tout dans la situation d'aujourd'hui ?

- F. MITTERRAND.- Absolument. Je n'ai d'ailleurs pas, moi, remarqué cette fatigue. Peu de ministres sont intervenus et, moi, je ne fais pas le compte-rendu du Conseil des ministres. Ce que j'ai pu, en tout cas, observer, c'est que tout fonctionnait normalement.

- QUESTION.- Et le climat est comme en mars 1986, ou est-ce qu'il s'est dégradé depuis ?

- F. MITTERRAND.- Non.. Oui.. Non.. On n'a pas d'-état d'âme. Il faut que la France soit gouvernée, on est là pour cela. Je préside le Conseil des ministres, je fais mon devoir, c'est tout.\ QUESTION.- Alors, les tensions internationales : Alain Duhamel.

- QUESTION.- Aujourd'hui, la principale nouvelle, c'est celle de la libération des otages koweitiens d'Alger. Je voudrais savoir quelle est votre réaction là-dessus, c'est-à-dire est-ce que vous vous félicitez simplement de cet élargissement, ou est-ce qu'au contraire, par exemple, vous êtes choqué de la disparition, de l'escamotage des preneurs d'otages ?

- F. MITTERRAND.- Comment ne ferais-je pas comme chacun ? Je me réjouis de la libération de ceux qui ont supporté un calvaire incroyable pendant quinze jours, dans cet avion, mais comme j'ignore tout des conditions dans lesquelles cela s'est déroulé, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? C'est vrai qu'a priori le seul fait que des terroristes - c'est du terrorisme, ils ont tué, d'ailleurs...

- QUESTION.- Oui, deux personnes...

- F. MITTERRAND.- ... Ils ont retenu ces gens dans des conditions vraiment très inhumaines... les vivants... le terrorisme impuni, cela me choque toujours.

- QUESTION.- Et vous pensez qu'il faut poursuivre, essayer de les retrouver, ou alors qu'on tourne la page et...

- F. MITTERRAND.- Mais, c'est une affaire, pour l'instant, qui n'a pas concerné la France. Si cela s'était déroulé sur le sol français, j'exprimerais une opinion. Je me résous simplement à vous parler des principes. Il n'est pas juste que les terroristes en action restent impunis.

- QUESTION.- Vous avez eu tout à l'heure au téléphone le Président algérien Chadli. Vous l'avez félicité pour son action de médiation ?
- F. MITTERRAND.- Je lui ai parlé de ce que j'avais à lui dire. Nous nous sommes entretenus un moment.
- QUESTION.- Est-ce qu'en pareille hypothèse, on peut laisser les otages pour pertes et profits, pour ne pas céder aux preneurs d'otages ?
- F. MITTERRAND.- Je ne comprends pas bien ce que vous voulez dire...
- QUESTION.- Est-ce qu'on peut laisser dire : tant pis pour les otages, tant pis si leur vie est menacée, tant pis, mais ne cédons pas ?
- F. MITTERRAND.- Sans aucun doute. C'est très difficile à dire, c'est encore plus difficile à faire, c'est même difficile à penser, et pourtant, c'est le devoir d'un Etat.
- QUESTION.- Ce qui s'est passé peut avoir des effets positifs et indirects ou directs sur le sort de nos trois otages ?
- F. MITTERRAND.- Cela a pu avoir des conséquences, mais puisque cette affaire s'est résolue de la manière que vous savez, je pense que cet obstacle-là est levé. Je ne dis pas que tous le soient.
- QUESTION.- Vous avez l'impression qu'on avance quand même justement vers la suppression des derniers obstacles, ou pas ?
- F. MITTERRAND.- Je n'en parlerai pas. C'est une négociation très, très difficile, où des vies humaines sont en jeu, en tout cas des libertés. Je n'en dirai pas davantage.\
QUESTION.- Le terrorisme, monsieur Mitterrand, c'est aussi un des fruits tragiques de la complexité de la situation au Proche-Orient.
- L'Etat d'Israël va bientôt fêter ses 40 années. Dans ce climat de violence, de répression de part et d'autre, est-ce que la paix est possible tant que les droits des protagonistes, de part et d'autre, ne sont pas réellement reconnus, et est-ce qu'il ne faut pas vraiment, enfin, une dose de courage et de caractère pour que quelqu'un s'élève au-dessus d'une telle situation, même en prenant des risques personnels pour la faire avancer ?
- F. MITTERRAND.- Mais, la preuve est faite que la paix n'est pas possible dans ces conditions. Cela n'est plus à démontrer. C'est pourquoi il faut, comme vous l'avez fort bien dit, que quelqu'un - et bien entendu, d'abord les intéressés - ait le courage intellectuel et moral de changer le cours des choses, ou du moins de le proposer.
- Moi, je suis étranger à ce conflit, mais bien entendu il intéresse la France et, comme Président de la République française, c'est une préoccupation, pour moi, constante.
- Il y a quatre ans, j'ai proposé - j'ai été le premier à le faire - la convocation d'une conférence internationale qui réunirait non seulement les pays intéressés, les parties intéressées - ce n'est pas tout à fait la même chose - mais aussi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, ce qui suppose donc les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France et la Chine. Je voyais dans cette conférence internationale - je continue de voir, bien entendu, cela n'est pas passé aux profits et pertes - la possibilité pour les négociateurs de ne pas s'enfermer dans des a priori. On dit : une négociation multilatérale, ou bien une négociation bilatérale, on ne peut pas, parce qu'on ne sait pas avec qui on va parler du côté palestinien ou du côté israélien... En réalité, une conférence internationale, forcément, cela dure, et pendant ce temps-là tous ceux qui sont intéressés par cette paix ou par cette guerre sont présents, se rencontrent, rien n'est vraiment public, tout est toujours possible, et il se crée des relations humaines, on l'a constaté au cours de ces dernières années dans des conflits qui paraissaient insolubles.
- QUESTION.- Mais il y a là quelque chose qui est préjudiciable à Israël. On a vu les terribles images à la télévision de l'armée israélienne dans les territoires occupés, il y a eu l'assassinat d'Abou Jihad `à Tunis, le 16 avril 1988`.... Est-ce qu'Israël n'est pas en train d'entamer dangereusement son capital affectif et émotionnel parmi les pays amis ?
- F. MITTERRAND.- Je le crains.. Je le crains.. J'ai beaucoup d'amitié pour Israël, je suis allé, comme vous le savez, dans ce pays - le premier chef d'Etat français à le faire - je me suis adressé au Parlement israélien, à la Knesset. De la tribune de ce Parlement, j'ai parlé des droits des Palestiniens à disposer d'une patrie sur le sol de laquelle ils bâtissaient les structures d'Etat qui

Palestiniens à disposer d'une patrie sur le sol de laquelle ils bâtiraient les structures d'Etat qui leur conviendraient. Je n'avais pas été extrêmement bien accueilli. Je veux dire que j'avais été personnellement très bien accueilli et je ne peux que me réjouir et remercier mes hôtes de la qualité de leur accueil, mais ce point-là avait été contesté, notamment par M. Begin, à l'époque Premier ministre, rappelez-vous. Eh bien ! Je pense que c'est la conférence internationale d'aujourd'hui qui peut apporter un début de réponse.
- QUESTION.- Oui, mais quand vous voyez que les militaires qui ont frappé les prisonniers palestiniens sont simplement condamnés par la justice de leur pays à deux mois de prison avec sursis, est-ce que vous êtes choqué par...
- F. MITTERRAND.- Je pense en effet qu'il y a disproportion entre la faute et la peine.\
QUESTION.- Monsieur Mitterrand, est-ce qu'il y a un consensus en France autour de la question du Proche-Orient ? ... Nous restons un peu dans la dimension internationale...
- F. MITTERRAND.- Je ne peux pas vous le dire.
- QUESTION.- ... nous allons arriver aux problèmes de politique intérieure...
- F. MITTERRAND.- Cela, je ne peux pas vous le dire. A chacun de se déterminer. D'une manière générale, les Français se considèrent comme proches à la fois d'Israël - il y a là tout un élément sentimental parfaitement compréhensible, que j'éprouve moi-même, et puis l'origine de notre civilisation à nous-mêmes...
- QUESTION.- Je ne voulais pas parler de tous les Français, je voulais parler...
- F. MITTERRAND.- ... et d'autre part, à l'égard du monde arabe, qui fait partie de notre voisinage historique.
- QUESTION.- Quand vous entendez dire qu'entre 1986 et 1988 c'est le Premier ministre qui a conduit la politique étrangère et la politique de la défense, comment vous réagissez ?
- F. MITTERRAND.- Ah ! Vous parliez de cela ? .. Je n'avais pas compris...
- QUESTION.- Non.. Je dis un consensus au niveau de ceux qui ont été l'exécutif pendant la phase de la cohabitation...
- F. MITTERRAND.- Non, non, pas du tout. Le Président de la République a, dans ce domaine, une priorité qui lui a toujours été reconnue et que j'ai exercée normalement. Je trouve tout à fait ordinaire, et même nécessaire, que le Premier ministre prenne part à ces décisions. Je ne comprends pas le sens de votre question...
- QUESTION.- Vous avez lu les déclarations du ministre des affaires étrangères `Jean-Bernard Raimond`, probablement en campagne électorale...
- F. MITTERRAND.- Oui, c'est cela, vous avez raison de dire "en campagne électorale"...
- QUESTION.- Comme tous les candidats et leurs soutiens...
- F. MITTERRAND.- Oui, ce sont des histoires de polémiques subalternes, tout cela. Ne nous y arrêtons pas.\
QUESTION.- On peut peut-être passer à la campagne. Vous vous êtes déclaré officiellement candidat `le 22 mars 1988` un mois et deux jours, je crois, avant le premier tour de l'élection. Est-ce que, quand vous voyez maintenant la campagne se dérouler, vous regrettez de ne pas être parti plus tôt ?
- F. MITTERRAND.- Non.
- QUESTION.- Non, au contraire ?
- F. MITTERRAND.- Non, non, pas du tout. D'abord, je pense que, moi, je suis Président de la République, et je comprends très bien que ceux qui prétendent accéder à cette haute fonction partent plus tôt. J'étais moi-même parti plus tôt lorsque je m'étais présenté en face du Général de Gaulle ou en face de M. Giscard d'Estaing. Je comprends très bien, je ne critique pas du tout les autres. Mais moi, je n'ai pas du tout senti la nécessité de le faire et cela correspond, je crois, à ce que je devais faire, je ne dirai pas au jour près, c'est très difficile à apprécier. Je distingue quand même, de la part des candidats partis depuis plus longtemps, un peu d'essoufflement. Cela m'est épargné.
- QUESTION.- Et vous-même, vous n'avez pas le sentiment qu'il vous manque une semaine, deux semaines, trois semaines pour expliquer davantage vos projets ?
- F. MITTERRAND.- Non, non, pas du tout. J'en ai l'occasion souvent.

- QUESTION.- On a l'impression que vous accélérez quand même à la fin. Si vous accélérez, c'est probablement que vous avez envie de dire un certain nombre de choses ?
- F. MITTERRAND.- De toutes manières, quand on approche de la fin, quand on est un candidat sérieux, on accélère.\
QUESTION.- Pourquoi, monsieur le Président, avez-vous choisi la lettre - la lettre écrite aux Français - pour faire passer votre message, votre projet ? Est-ce que c'était d'abord pour être original par -rapport aux autres ou est-ce que vous pensez que c'est un moyen plus efficace ?
- F. MITTERRAND.- Je ne suis pas du tout un maniaque de l'originalité. J'avais eu quelques mécomptes en 1980 - 1981, lorsque j'ai présenté - à l'époque j'étais le principal responsable du Parti socialiste - les 110 propositions. Ces 110 propositions, nous en avons réalisé quelque 90 en cinq ans, puisque nous n'avons pas disposé des sept ans, et la critique a été générale. On a dit : mais enfin, quand même, ce n'est pas le rôle du Président de la République que de chercher jusqu'au détail à résoudre tant de questions ! Mais, d'une certaine manière, c'était assez juste, cette critique. J'en ai tiré profit et j'ai décidé d'agir autrement.
- QUESTION.- C'est à dire que dans la lettre, il y a 52 propositions ou initiatives concrètes. 52, c'est-à-dire à peu près la moitié...
- F. MITTERRAND.- Cela se trouve peut-être comme cela. Si on cherchait davantage, on en trouverait environ 70. Mais le raisonnement est inverse. Elles se trouvent intégrées dans ce que les auteurs classiques appelleraient un discours.
- C'est le projet que je développe qui, au passage, illustre des exemples concrets. C'est une procédure différente des autres programmes, y compris ceux des candidats, actuellement c'est une énumération généralement fournie par je ne sais quel secrétaire particulier ou je ne sais quel comité obscur, il n'y a pas beaucoup de recherche.
- QUESTION.- Vous croyez que les Français l'ont lue ?... parce qu'il faut la lire...
- F. MITTERRAND.- Sûrement pas. J'ai eu quelques difficultés car je n'ai pas pu l'envoyer par la poste, cela aurait représenté 60 millions de francs et je ne disposais pas de 6 milliards de centimes. De ce côté-là, en effet, j'ai pu créer une certaine frustration. Je n'ai jamais dit que je l'enverrais par la poste mais les gens ont pu le penser, c'était légitime.
- C'et un peu long. On m'a dit : "c'est trop long" et pourtant, j'observe que ceux qui me disent cela me disent aussi : "mais vous avez oublié de parler de cela...", alors cela aurait été encore plus long. On n'en sort jamais.
- QUESTION.- D'où vient que cela ne soit pas pris comme des promesses d'action ou un véritable projet ? D'où vient que l'on dise : c'est du vague, c'est du flou ?
- F. MITTERRAND.- Qui dit cela ? Vous et les candidats.
- QUESTION.- Je répète ce que j'entends, je hume l'air du temps...
- QUESTION.- Tout le monde dit que c'est bien écrit... vous l'avez entendu dire aussi ?
- F. MITTERRAND.- Par ceux-là.. Je n'essaie pas d'en faire un chef-d'oeuvre littéraire. J'ai d'ailleurs lu quelques articles intelligents portant des critiques sur certaines expressions qui auraient pu, en effet, être modifiées. J'ai écrit cela en quinze jours, ou plutôt en quinze nuits. Le genre se prête peu à l'oeuvre littéraire, je vous prie de le croire, mais j'ai essayé d'écrire clairement pour que les Français comprennent ce que je voulais leur dire.\
QUESTION.- C'est une lettre à tous les Français. Est-ce une lettre socialiste ?
- F. MITTERRAND.- C'est une lettre de François Mitterrand candidat à la Présidence de la République.
- QUESTION.- Pour reprendre ma question autrement, mais je suis sûr que vous l'aviez très bien comprise, François Mitterrand, qui est socialiste, est candidat. Est-il candidat socialiste ? Je ne dis pas candidat du Parti socialiste, je dis : candidat socialiste ?
- F. MITTERRAND.- Vous travaillez dans la finesse.. Je suis candidat.
- QUESTION.- Cela ne vous dépasse pas...
- F. MITTERRAND.- Chacun sait que je suis socialiste je ne l'ai jamais dissimulé.
- QUESTION.- Est-ce que vous considérez que cette lettre à tous les Français, qui est un acte politique...

- F. MITTERRAND.- Oui.
- QUESTION.- Vous la cataloguez comme un acte proprement socialiste ?
- F. MITTERRAND.- Non, elle est très inspirée par l'explication de la société, celle qui caractérise les socialistes, mais elle va au-delà.
- QUESTION.- Est-ce un fait exprès que le mot "socialisme" n'y figure pas ?
- F. MITTERRAND.- Dans la circulaire - peut-être ne l'avez-vous pas encore lue, on la reçoit maintenant, je parle de celle qui va, cette fois, dans tous les foyers - officielle, c'est écrit que je suis socialiste. A la fin, je dis que je m'inspire de Jaurès mais j'ai voulu éviter la confusion dans laquelle vous êtes tombé.
- QUESTION.- Cela n'a pas marché...
- QUESTION.- Dans les meetings, si vous ne dites pas "socialiste", vous revenez très souvent...
- F. MITTERRAND.- Je le dis souvent...
- QUESTION.- Oui, vous parlez des privilégiés, du profit, des 110000 gros contribuables par rapport aux 23 autres millions de Français. Il faudrait être sourd pour ne pas comprendre !
- F. MITTERRAND.- Personne ne s'y trompe et il ne s'agit pas de tromper quiconque. Je ne vois pas du tout où est le problème... je ne vais pas changer de style ou de look. J'ai remarqué que plusieurs des candidats dits importants passent leur temps à changer leur look, à ne pas paraître comme on avait coutume de les voir. Cela prouve qu'il y avait quelque chose qui ne "collait" pas.
- QUESTION.- Pas M. Barre.
- F. MITTERRAND.- Je ne veux pas entrer dans le détail.
- QUESTION.- M. Barre n'a pas changé de look.
- F. MITTERRAND.- Je ne veux pas entrer dans le détail.
- QUESTION.- On m'a dit que vous aviez, lors d'un déjeuner avec les responsables socialistes, la semaine passée, encouragé ces responsables à s'exprimer davantage avec leurs mots, avec leurs symboles, à ressortir la rose, à ressortir tous les symboles du parti socialiste ?
- F. MITTERRAND.- Ce déjeuner dont vous me parlez était organisé à l'initiative de mon ami Debarge, maire du Pré-Saint-Gervais, dans un restaurant où j'ai coutume d'aller une ou deux fois par an et où l'on mange très bien. Il avait invité d'autres dirigeants socialistes que j'étais très content de voir car le temps passe et je ne les vois pas assez souvent. C'était très amical, bien entendu. Je leur ai dit : surtout, ne vous gênez pas, et en quoi voulez-vous que cela me gêne de voir mes amis socialistes me soutenir et le clamer ?
- QUESTION.- Depuis, ils ne se gênent pas, vous les entendez davantage ? Ils se sont remis à dire ce qu'ils pensent.
- F. MITTERRAND.- Eh bien oui, je suis très content d'eux.\
QUESTION.- Moi, ce que j'ai remarqué, c'est que depuis 48 heures environ, à propos de la campagne de vos adversaires, vous déplorez une certaine, ce que vous appelez une certaine vulgarité de ton. Je me demande si vous trouvez cette campagne-ci plus vulgaire que celle de 1981 ?
- F. MITTERRAND.- Je ne parle pas, quand je m'exprime ainsi, de tous les candidats.
- QUESTION.- Non, j'ai bien entendu.
- F. MITTERRAND.- Mais c'est vrai que d'un certain point de vue et vu sous un certain angle, une des candidatures est plus vulgaire que celle de 1981.
- QUESTION.- Quel est le critère ?
- QUESTION.- Qu'est-ce que vous voulez dire par vulgaire ?
- F. MITTERRAND.- Je sens les choses comme cela. Je crois d'abord qu'on s'en prend beaucoup à ma personne. On trouvera que j'ai le nez trop long ou que j'ai tort de ne pas mesurer 1,75 m £ je mesure quand même 1,72 m, je me permets de vous le signaler.
- D'autre part, il y a une très grande vulgarité de ton. Ce n'est pas que cela me choque quand on me parle de mon âge parce que je suis le premier à le connaître figurez-vous.
- QUESTION.- Vous en faites une affaire personnelle ?
- F. MITTERRAND.- Non pas du tout. Je trouve que les moeurs politiques françaises s'accomodent mal de la vulgarité parce que le peuple français n'est pas vulgaire.
- QUESTION.- Quand vous parlez de la distinction ?

- QUESTION.- Qui a le monopole de la distinction ?
- F. MITTERRAND.- Il y a des gens très simples qui sont très distingués et des gens qui ont une bonne éducation qui croient que dans les campagnes électorales on peut dire tout et n'importe quoi !
- QUESTION.- Alors si, pour le deuxième tour, vous avez en face de vous ce candidat dont vous parlez ?
- F. MITTERRAND.- Vous voulez dire le candidat de l'Etat RPR ?
- QUESTION.- C'est vous qui le dites...
- F. MITTERRAND.- Vous ne diriez pas cela ?
- QUESTION.- Je ne suis pas en campagne électorale, monsieur Mitterrand...
- QUESTION.- Donc, si vous aviez en face de vous le candidat RPR...
- QUESTION.- Et si on l'appelait par son nom.. Pourquoi vous ne citez pas son nom ?...
- F. MITTERRAND.- Je n'ai pas l'habitude de le mettre en cause, généralement, je réponds d'un revers de main et je ne m'attarde pas. Je ne prends pas le même ton et je ne veux pas pénétrer sur ce terrain-là. De temps en temps, cela me distrait ou cela me change, j'en fais -état mais rapidement.
- QUESTION.- Simplement une question pour aller...
- F. MITTERRAND.- Si vous ne trouvez pas, vous, qu'il y a des vulgarités dans certaines agressions, libre à vous, cela dépend de votre tempérament et de votre sensibilité.
- QUESTION.- Donc, vous feriez un débat ou un duel avec ce candidat s'il est en tête au deuxième tour, avec M. Chirac que vous trouvez vulgaire ?
- F. MITTERRAND.- Non, je ne le trouve pas vulgaire, je trouve que ses propos le sont depuis quelques temps.
- QUESTION.- Vous parlez du registre qu'il a choisi...
- F. MITTERRAND.- Vous ne le trouvez pas vulgaire ?
- QUESTION.- Moi, je ne réponds pas aux questions, je les pose, monsieur le Président.
- F. MITTERRAND.- J'ai le droit de vous en poser. Vous ne le trouvez pas vulgaire ? Eh bien, tant pis pour vous.\
F. MITTERRAND.- `Suite` Quant à ce qui touche à un débat, changeons de disque si vous voulez. J'ai déjà dit que je trouvais tout à fait surprenant que quelqu'un que le suffrage universel n'avait pas encore désigné - ce sera fait dimanche prochain -, pour rencontrer le candidat que je suis et dont tout démontre qu'il sera, lui, présent - me propose, déjà, avec un ton comminatoire, un débat. Ce sont des mauvaises manières à l'égard des autres de son camp et je n'arrive pas à comprendre cela !
- QUESTION.- C'est vulgaire de proposer un débat ?
- F. MITTERRAND.- Non pas du tout. Il y a la manière de faire, naturellement. Si, en même temps qu'on le propose, on dit déjà : "il a peur, il a peur de moi", cela commence à se vulgariser, mais cela ne me gêne pas. Ce que je trouve bizarre, c'est qu'un candidat qui n'a pas encore été placé dans cette situation-là, propose à la place des autres, à la place d'un autre £ après tout ce sera peut-être un autre qui sera avant lui un débat au candidat que je suis. Je trouve cela bizarre, il n'y a aucune raison que je lui réponde. Je répondrai au candidat en question, si c'est lui ou à tout autre, dimanche soir. Je peux répondre dès maintenant si vous le voulez. Oui, bien entendu. D'abord, moi, je le propose, je suis le seul en mesure aujourd'hui de le proposer. Je le propose donc au candidat qui sera le mieux placé par le suffrage universel le dimanche 24 avril. Je pense que ce débat sera utile et je souhaite, comme je l'ai dit précédemment puisqu'on a parlé de ton vulgaire, qu'il ait de la tenue.
- Si l'on considère les sondages, les deux candidats conservateurs qui ont le plus de chance d'être désignés sont tous les deux ou ancien Premier ministre `Raymond Barre` ou actuel Premier ministre `Jacques Chirac` £ ce sont des gens qui ont donc rempli ou remplissent un grand rôle dans la vie nationale.
- Et moi je suis Président de la République en exercice. Un tel débat doit se dérouler dans des conditions qui fassent honneur à la nation. Donc il faudra beaucoup de tenue. Cela dit, çà n'est pas un empêchement. Moi, je prendrai celui qui viendra et je le prendrai de la manière dont il se

pas un empêchement. Moi, je prendrai celui qui viendra et je le prendrai de la manière dont il se tiendra. Mais je crois que la sagesse, et en tout cas je demanderai que ce débat - ce que je dis là doit être entendu aussi par les chefs de télévision qui souhaitent l'organiser - ait lieu la première semaine. Et après avoir bien regardé, je pense que le meilleur jour serait jeudi prochain en huit. Ce serait le meilleur jour.
- QUESTION.- Décidément, vous accélérez là ! Vous faites une proposition et vous choisissez la première semaine.
- F. MITTERRAND.- Je n'ai pas de partenaire pour l'instant. Je vais comme cela. J'émets une proposition et j'exprime un voeu qui est le mien. Je souhaite que ce débat ait lieu dans la première semaine, et de préférence, jeudi.
- QUESTION.- Pourquoi jeudi ?
- QUESTION.- C'est-à-dire jeudi 28... ?
- F. MITTERRAND.- On pourrait dire vendredi. Et puis je souhaite que la presse et que les instituts de sondages aient le temps de réagir. Or, comme vous le savez, le dernier jeudi, on bute sur le dimanche final du 8 mai et d'autre part, les sondages sont interdits la deuxième semaine.
- QUESTION.- Et vous accepterez de M. Barre et de M. Chirac des contre-propositions de date ou vous préférez... mais quand vous dites, je suis Président de la République, il est Premier ministre, ou ancien Premier ministre, vous êtes quand même tous les deux candidats ? Donc même s'il y a ces conditions de liberté dont vous parlez, on comprend très bien qu'il y aura une certaine dureté dans le débat ?
- F. MITTERRAND.- La dureté, la fermeté de pensée, sont plutôt les conditions d'un bon débat. Le respect des personnes est également nécessaire. Moi j'aime estimer mes adversaires.\
QUESTION.- Une question à propos du débat `débat télévisé` que nous avons relancé et dont vous avez dit que vous souhaiteriez que la date soit fixée, ou en tout cas, discutée pour le jeudi 28 vers la fin de la première semaine `entre les deux tours`. On a beaucoup dit que vous préfériez un débat à l'américaine, c'est-à-dire un débat qui soit différent des deux que vous avez eus précédemment...
- F. MITTERRAND.- On dit tout et son contraire. J'attendrai de connaître les propositions des chaînes intéressées par ce débat. Et elles sont nombreuses et concurrentes. J'attendrai de connaître leurs propositions pour dire ce que j'en pense. C'est à elles de proposer. Ce sont les journalistes en question qui sont les professionnels et il y a là de grands professionnels. J'écouterai leurs conseils, leurs suggestions, je verrai bien. J'ajoute qu'un débat, cela se fait à deux. Il faut avoir l'avis de l'un et de l'autre.
- QUESTION.- Est-ce que ce sont les états-majors ou les entourages des deux candidats qui restent pour le second tour qui discutent comme cela s'est fait en 1974 ou en 1981.. ou est-ce que ce sont les propositions des journalistes que vous allez étudier attentivement et sur lesquelles vous vous prononcerez ?
- F. MITTERRAND.- Je viens de vous répondre. Je me prononcerai sur les propositions qui me seront faites.
- QUESTION.- Alors voyons le projet et essayons, avec Alain Duhamel, Marc Tronchot et Catherine Nay d'aller au-delà sur un certain nombre de points à la fois sur le -plan économique et social.
- F. MITTERRAND.- Là, nous ne nous sommes pas assez expliqués. Vous aviez l'air surpris que je parle de la première semaine.. Si je dis jeudi, c'est parce que telle est ma volonté. Voyez-vous, je crois que ces débats sont importants £ je ne dis pas qu'ils soient déterminants mais ils sont importants. Une République a besoin de vivre avec des informations exprimées contradictoirement. C'est une bonne chose mais il faut aussi laisser le temps à ces mêmes Français de réfléchir. Il faut donc un peu de temps entre le moment où le débat a lieu et le moment où les Français votent.\
QUESTION.- Alors sur le projet, Alain Duhamel...
- QUESTION.- En lisant la "Lettre à tous les Français" il y a une chose qui m'a frappé. C'est que d'un côté vous affirmez une fois de plus et solennellement et en détail votre engagement européen, et d'un autre côté, à propos des immigrés, vous regrettez que l'évolution de l'-état

d'esprit des Français ne soit pas telle qu'on puisse leur permettre de participer aux élections municipales.
- Et alors moi la question, la question que je me suis posée c'est : et pourquoi est-ce que vous n'avez pas proposé déjà par exemple que, dans un premier temps, les immigrés d'origine communautaire, c'est-à-dire venus des pays de la Communauté européenne, puissent, le cas échéant, avoir ce droit ?
- F. MITTERRAND.- Parce que ça n'est pas ça - et vous le savez bien - le problème qui est posé. Il n'a pas été vraiment posé dans les mêmes termes avant la dernière guerre mondiale parce que le type de personnes qui immigraient en France étaient essentiellement des Italiens, des Espagnols, des Belges, ou des Polonais.
- Et puis, depuis lors, s'est créée la Communauté européenne qui compte aujourd'hui douze pays. Vous avez tout à fait raison de poser la question. J'ai beaucoup réfléchi depuis lors. Je ne m'y suis pas attardé dans cette "Lettre à tous les Français" parce que cela ne me paraissait pas être un projet. J'aurais dû y penser, ce qui aurait fait une demi-page de plus et j'aurais tout de suite répondu en disant que c'est un problème qui va se poser parce que l'Europe, c'est l'Europe des personnes, l'Europe des citoyens, et que çà n'est pas seulement l'Europe des marchandises. A partir du moment où nous aurons des médecins, des avocats, des chefs d'entreprises, des ouvriers, des footballeurs, qui seront venus des autres pays de la Communauté, dans un marché entièrement ouvert, on se demande pourquoi, tout d'un coup, on reprocherait aux gens qui vivent là, qui partagent notre vie, le droit de participer à la vie municipale au moins.
- Je ne peux pas trancher un problème auquel je n'ai pas réfléchi. Je pense que votre suggestion est bonne.
- QUESTION.- Là, c'est trop, monsieur Mitterrand, parce que depuis tout à l'heure, vous dites à deux reprises "j'y réfléchirai parce que je n'ai pas assez réfléchi"...
- F. MITTERRAND.- A deux reprises, sur ce sujet là ?...
- QUESTION.- Oui, sur ce sujet. Est-ce que cela veut dire que, contrairement à ce que certains ont dit, çà n'était pas un calcul politique ou un piège, et qu'en fait, vous n'auriez pas dû lancer ce débat-là maintenant dans la campagne nationale ?
- F. MITTERRAND.- Vous me parlez de quoi ? Des immigrés ? Chaque mot recouvre une réalité différente. Quand on parle, on l'a fait Alain Duhamel, comprenez bien qu'il s'agissait des citoyens des onze autres pays de la Communauté. Quand on parle des immigrés, on pense surtout à ceux qui sont venus chercher du travail chez nous, quelquefois un refuge mais généralement du travail clandestin. Régulièrement, on pense à cela. On pense en particulier aux Maghrébins et aux personnes venues de l'Afrique noire. Parlons clair.\
F. MITTERRAND.- `Suite sur le vote des immigrés`
- Il ne faut pas oublier que j'avais proposé en 1981 le vote des immigrés aux élections municipales, sous un certain nombre de conditions, le temps de séjour par exemple, au moins cinq ans...
- QUESTION.- Cinq ans, oui.
- F. MITTERRAND.- Je l'avais proposé, et c'est une proposition qui a tout d'un coup disparu. Les gouvernements de 1981 à 1986 n'ont pas retenu cette proposition. J'ai donc dû constater que d'une façon assez générale, quelle que soit l'orientation politique sur les autres problèmes, il y avait dans notre société encore un phénomène de rejet.
- QUESTION.- Cela veut dire que ce n'est pas une priorité de votre prochain septennat si vous êtes réélu, ou est-ce que c'en est une ?
- F. MITTERRAND.- Mais je ne l'ai pas proposé, monsieur Elkabbach, je ne comprends pas £ je ne l'ai pas proposé. J'ai justement rédigé quelques phrases pour dire que je ne le proposais pas et que personnellement je déplorais que les Français n'aient pas poussé davantage leur réflexion, comme l'ont fait les Anglais, les Hollandais ou les habitants des Pays scandinaves.
- QUESTION.- Vous avez dit : c'est de la pédagogie, et que le vote des immigrés va dans le sens de l'histoire. Mais vous pensez qu'il faudra combien de temps pour que cette réforme voie le jour ?

- F. MITTERRAND.- Je ne sais pas. Car après tout cela fait déjà longtemps que les Hollandais ou les Anglais l'ont fait. Vous savez qu'il y a eu au Danemark une grande polémique assez récente. Un parti d'extrême droite s'est tout d'un coup rebellé contre cette participation des immigrés à la vie locale et cela a été une levée de boucliers de tous les partis politiques. Ce sont d'ailleurs des gouvernements conservateurs qui ont pris cette décision. C'est complètement assimilé.
- Eh bien moi, il me semblait que les Français étaient capables de procéder à une évolution de ce genre. Ce n'est pas le cas. Il faut que nous soyons un pays qui fait à sa manière. Il a aussi de grandes générosités. Eh bien il faut l'exprimer, il faut l'expliquer, c'est tout. D'ailleurs je n'ai pas été le seul à proposer cela. Comme vous le savez, un Premier ministre `Raymond Barre` l'a fait aussi en 1979 et en 1980. C'est venu sous la plume de beaucoup de responsables politiques, c'est dans des programmes qui n'étaient pas des programmes socialistes.\
`Suite sur le vote des immigrés`
- QUESTION.- Mais quand par exemple vous voyez certains de vos amis politiques, maires souvent, d'ailleurs, de villes avec une forte participation d'immigrés, justement, donc connaissant bien les problèmes sur le terrain, et qui ont l'air encore aujourd'hui d'être réticents, est-ce que cela vous choque ?
- F. MITTERRAND.- Ils expriment...
- QUESTION.- Est-ce que vous trouvez anormal que quelqu'un d'un certain rang, d'une certaine culture, d'une certaine expérience, et socialiste, ait encore ce type de réticence ?
- F. MITTERRAND.- Ils expriment l'opinion de la société dans laquelle ils vivent. Il n'y a pas de frontière à l'intérieur d'une société vivante et beaucoup de socialistes pensent comme cela, et puis d'autres pensent autrement. C'est donc un travail de discussion, de bonne discussion, car, après tout, c'est cela, la démocratie.
- QUESTION.- Ils disent qu'une telle réflexion peut d'une certaine manière avoir de mauvaises conséquences sur l'intégration aujourd'hui des immigrés. Ils ont tort de penser celà ?
- F. MITTERRAND.- J'ai déjà vu cela...
- QUESTION.- Ils ont tort ?
- F. MITTERRAND.- Non, ils n'ont pas tort. Si on voulait violer la conscience publique dans cette affaire, les conséquences seraient sans doute assez fâcheuses. Si par exemple quelqu'un songeait à faire un referendum sur ce sujet, il est absolument certain que ce référendum aboutirait au rejet. Et, constitutionnellement, ce rejet par le peuple, on ne s'en remettrait pas pendant trente ans.
- QUESTION.- Ce qui est une des limites, d'ailleurs, de référendum.
- F. MITTERRAND.- Absolument, absolument. Il faut empêcher qu'un référendum, qui ne peut pas être remis sur le chantier tous les six mois, fixe le droit au-delà de ce que l'on peut imaginer.
- QUESTION.- Et quand une question de société se pose, elle se pose. Elle est donc sensible, elle provoque des débats qui ne sont parfois pas assez réfléchis. Donc il faut qu'il y ait un certain délai avant le référendum.
- F. MITTERRAND.- Un délai de précaution pour ce type de référendum que je propose. Aussi j'ai demandé que l'avis du Conseil constitutionnel fût exigible.\
QUESTION.- Alain Duhamel ?
- QUESTION.- Hier soir, dans son discours de Lyon, Raymond Barre disait que s'il était élu, dans le domaine social, lui, la première mesure qu'il souhaiterait voir mise en oeuvre, il a même dit avant l'automne, ce serait une aide spécifique pour les chômeurs de longue durée qui perdent leurs droits.
- Est-ce que dans votre esprit il y a également deux ou trois mesures sociales dont vous vous dites qu'elles seraient prioritaires par rapport à tout le reste ? Chronologiquement, je veux dire.
- F. MITTERRAND.- Il y a celle-là. C'est tout à fait bien pensé de la part de M. Barre. Il y a celle-là. Il y a le problème de la grande pauvreté. D'ailleurs les deux problèmes se rejoignent, vous le savez bien. Ces 500 à 600000 personnes, je ne sais pas exactement le chiffre, il faudrait en faire le recensement, qu'on appelle les nouveaux pauvres, qui représentent la très grande pauvreté puisqu'il n'ont plus rien, ils ne sont plus reconnus nulle part, ils cessent même d'avoir une existence civique, c'est à la fois un problème de vie et un problème de dignité. Vraiment, ce sont

existence civique, c'est à la fois un problème de vie et un problème de dignité. Vraiment, ce sont des exclus, les pires exclus. Eh bien je pense que cela, c'est une urgence absolue.
- QUESTION.- Mais quel est...
- F. MITTERRAND.- Je rejoins d'une certaine manière M. Barre, il est normal que des gens qui se préoccupent de la bonne marche de notre société se rejoignent sur certains points.
- QUESTION.- Quel est l'avantage d'un revenu minimum garanti comme celui que vous préconisez par rapport à l'activité minimale garantie dont parle M. Chirac quand il dit qu'il garantit la dignité de l'homme ?
- F. MITTERRAND.- Cela n'a pas de nom ! Cela n'a pas de sens. Le minimum garanti que je propose s'appelle, d'ailleurs, s'il s'agit du vocabulaire - mais évitons ce genre de dispute - minimum garanti d'insertion sociale. C'est la même préoccupation qui est en jeu. Mais la différence, c'est que ce revenu minimum, pour moi, c'est un droit. Dans les autres cas, les autres propositions, c'est tout à fait facultatif. C'est un droit.\
`F. MITTERRAND ` Suite sur le revenu minimum garanti`
- Et puis je propose un financement...
- QUESTION.- L'impôt sur les grandes fortunes ?
- F. MITTERRAND.- Exactement.
- QUESTION.- Que vous faites voter le premier mois ?
- F. MITTERRAND.- Le plus tôt possible.
- QUESTION.- Vous avez dit à propos de l'impôt sur les grandes fortunes que vous ne vouliez pas léser les gens, mais qu'à la fois il devrait rapporter plus à l'Etat. Alors de quelle façon ?
- F. MITTERRAND.- Non, non ! Je ne sais pas exactement comment j'ai dit cela ni quel est le contexte. Si vous voulez, on en reparlera. Mais l'impôt sur les grandes fortunes me paraît très juste, surtout quand on lui donne cette application. Il est normal que celui qui gagne plus contribue à aider ceux qui ont le moins. L'impôt sur les grandes fortunes tel que je le conçois doit atteindre - d'autres diraient frapper - à peu près le même nombre que ceux qui étaient visés sous l'ancienne législature, c'est-à-dire environ 100 à 110000 foyers fiscaux.
- QUESTION.- On n'élargit pas ?
- F. MITTERRAND.- Sur 23 millions.
- QUESTION.- Mais il rapportera plus ou moins qu'en 1981 ?
- F. MITTERRAND.- Je n'en sais rien, je ne connais pas l'-état des fortunes des gens. Je pense, d'après les études dont je dispose, que cela représente à peu près le même nombre de personnes, même si ce ne sont pas tout à fait les mêmes, car il y a naturellement des changements de situation.
- 110000 foyers fiscaux les plus riches sur 23 millions de foyers fiscaux en France pour contribuer à donner les moyens de vivre et de réinsertion sociale à quelques 500000 très pauvres, je trouve cela juste.
- Quant à l'assiette et au taux, on ne va pas discuter de tout cela. J'entends bien entendu ne pas généraliser cette mesure et il faut également l'adapter aux conditions économiques nouvelles, tenir compte de l'inflation qui s'est produite au cours de ces dernières années.
- QUESTION.- Monsieur Mitterrand, nous vous retrouvons après le Journal vers 19 heures 15, 19 heures 18, tout à l'heure.\
J.-P. ELKABBACH.- Monsieur Mitterrand, vous êtes avec nous pour la deuxième partie de cette émission. Vous êtes interrogé par Catherine Nay, Marc Tronchot, Alain Duhamel et moi.
- Vous êtes en train de découvrir la photo du "Quotidien de Paris", publiée également par le "Figaro" et presque toute la presse française, de votre promenade hier dans la haute vallée de l'Hérault en compagnie de Michel Rocard, et on ne l'avait jamais vu comme ça, avec une gentille petite casquette et des bottes pour la montagne.
- F. MITTERRAND.- Il faisait très mauvais temps et Michel Rocard avait emprunté cette casquette - si vous voulez l'histoire de la casquette - à notre ami commun Gérard Saumade, Président du Conseil général de l'Hérault, qui nous accompagnait.
- QUESTION.- Vous l'avez fait marcher ?
- F. MITTERRAND.- ... Comment ?

- QUESTION.- Vous l'avez fait marcher ? Il marche bien ?
- F. MITTERRAND.- On a très bien marché tous les deux. On a fait d'abord un peu d'escalade car le Pic Saint-Loup a des pentes assez raides. Et puis, comme il faisait un temps épouvantable et qu'on ne voyait rien quand on prenait de la hauteur, nous avons décidé de faire une marche plus longue sur un terrain un peu plus plat. En tout cas, c'était très sympathique.
- QUESTION.- Est-ce qu'il se comporte avec vous comme dans le "Bébéte-show" ? Est-ce qu'il vous considère comme Dieu ?
- F. MITTERRAND.- Il n'agit pas plus ainsi que moi-même. Il s'agit de caricatures et, d'ailleurs, de caricatures extrêmement astucieuses, mais celui qui est l'objet de la caricature ne se reconnaît pas. Ils exagèrent.. En même temps, on prend ça du bon côté.
- QUESTION.- Ca vous amuse ?
- QUESTION.- Il y a toujours un peu de vrai.
- F. MITTERRAND.- Il y a toujours un peu de vrai, vous avez raison.
- QUESTION.- Vous avez parlé de quoi, sans indiscrétion ?
- F. MITTERRAND.- De tout et de rien, comme font les promeneurs qui discutent comme ça, entre amis. On regarde le paysage, on l'admire, on le commente. On parle politique, parce que, quelques heures après, il y avait un meeting à Montpellier. On évoque le passé, on parle du présent, on évoque le futur.. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise d'autre ?
- QUESTION.- Son futur à lui ? Son destin ?
- F. MITTERRAND.- Pourquoi pas ?
- QUESTION.- Est-ce que ce n'était pas symbolique, cette marche à deux un peu ostensible ?
- F. MITTERRAND.- Elle n'était pas à deux. La photo nous présente à deux, mais nous avions notre ami Saumade avec nous et quelques autres personnes. La photo, naturellement a cherché un petit peu la sensation, mais voir Michel Rocard et moi ensemble, je ne trouve pas ça si sensationnel.
- QUESTION.- C'est-à-dire qu'il voulait être candidat et c'est vous qui l'êtes. Il va falloir compenser ?
- F. MITTERRAND.- Il n'y en avait qu'un possible.
- QUESTION.- Et celui-là peut gagner ?
- F. MITTERRAND.- Naturellement, oui.
- QUESTION.- On a parlé tout à l'heure du "Bébête-show" - c'est ma dernière question anecdotique - et vous avez dit "ce sont des caricatures, cela m'amuse". Black Jack est toujours remuant dans le "Bébête-show" £ il est comme ça, le modèle ?
- F. MITTERRAND.- Je vous répète que dans les caricatures, - c'est vous, je crois, Catherine Nay qui l'avez dit - il y a toujours quelque chose de vrai...
- QUESTION.- Absolument.
- F. MITTERRAND.- Alors répétons-nous.\
QUESTION.- Sur Europe 1, dès le 25 mars, vous nous avez dit comment, si vous étiez réélu, et dans quelles conditions vous choisiriez votre Premier ministre. Je ne reviens pas là-dessus, mais, dans votre esprit, est-ce que le premier gouvernement serait durable ou est-ce que ce serait un gouvernement qui serait chargé de faire des élections et de faire revenir des socialistes en masse...
- F. MITTERRAND.- Tout dépend. Je nomme un Premier ministre. Je n'ignore pas que la majorité parlementaire, a priori, ne sera pas très favorable à ce que je pourrais faire au lendemain d'une réélection. Je nomme ce Premier ministre, dans la ligne de mon élection. Cela veut dire qu'il y a une majorité de Français qui s'est prononcée en ma faveur et en faveur naturellement de mon projet. Donc, il est normal que je désigne un Premier ministre qui commence à mettre en exécution ce projet-là. Comment sera-t-il reçu ? Je n'en sais rien. Et ce Premier ministre viendra vers moi pour me dire "je suis en mesure" ou "je ne suis pas en mesure d'aller plus loin". C'est tout. S'il ne peut pas aller plus loin, je dissoudrai.\
QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que l'hypothèse d'une réforme du scrutin proportionnel et majoritaire pourrait avoir vos faveurs ?

- F. MITTERRAND.- Je n'y suis pas hostile, mais je n'ai pas arrêté de décision dans ce domaine qui est purement pragmatique...
- QUESTION.- Vous y réfléchissez ?
- F. MITTERRAND.- Il y a deux modes de scrutin totalement démocratiques, le mode de scrutin proportionnel, qui existe dans la plupart des démocraties occidentales du continent, et le scrutin majoritaire, pratiqué souvent par la France et, dans des conditions infiniment plus drastiques, rigoureuses, par la Grande-Bretagne, puisqu'il n'y a qu'un tour. Ils sont tous les deux démocratiques. Alors, c'est selon. Moi, j'ai toujours eu une faveur - mais je l'ai si souvent dit que j'ai peine à la répéter - pour le scrutin d'arrondissement, avec lequel j'ai vécu pendant des années, qui me plait beaucoup.
- QUESTION.- Si on mariait les deux ?
- F. MITTERRAND.- Ce ne serait pas si bête.
- QUESTION.- Ca pourrait être quand ? Ca pourrait être rapide ?
- F. MITTERRAND.- Je ne sais pas.
- QUESTION.- Vous n'avez pas de préférence ?
- F. MITTERRAND.- Je ne sais pas.. Je pense que je veux éviter toute situation de fermeture.
- QUESTION.- Justement, qu'est-ce que l'ouverture ? Un mode de scrutin, je suppose que ça a une finalité politique £ laquelle pour vous ?
- F. MITTERRAND.- Un mode de scrutin ?
- QUESTION.- Oui. Pour quoi faire, politiquement ?
- F. MITTERRAND.- Généralement, cela a pour objet de permettre l'élection du maximum possible de ses propres amis ou de ses propres soutiens. C'est rarement dégagé de ce genre de considération.
- QUESTION.- Oui, mais est-ce que c'est aussi simple que cela cette fois-ci, autrement dit ?
- F. MITTERRAND.- Alain Duhamel, tout est très compliqué...
- QUESTION.- Je n'en doute pas.
- F. MITTERRAND.-..... sauf mon projet, qui est simple, et, je crois, complet. Ce sont des grandes orientations que j'ai exprimées le plus clairement possible. Bien entendu, elles méritent toujours la critique, mais tout est compliqué autrement dans la vie politique normale.
- QUESTION.- Ce que je veux dire c'est : est-ce que votre objectif, dans une affaire de ce genre, serait de pouvoir disposer, d'essayer de disposer à nouveau d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale ? Vous parliez d'ouverture il y a un instant...
- F. MITTERRAND.- Non, j'ai parlé de fermeture, mais, comme j'ai dit que je ne voulais pas de fermeture, ça revient au même.
- QUESTION.- On avait compris. Est-ce que vous pensez que, pour faire une ouverture ou pour empêcher la fermeture...
- F. MITTERRAND.- Je ne pense pas aux partis politiques quand je dis çà. La France ne se résume pas aux formations parlementaires.\
QUESTION.- Comment, monsieur Mitterrand, on insuffle - si c'est possible - du mouvement au paysage politique français pour qu'il corresponde à l'état de la société française qui est souple, qui est en train de changer ? Est-ce que vous êtes en mesure de créer, si vous êtes élu, une dynamique en France, de mettre en mouvement la société politique ?
- F. MITTERRAND.- Je m'efforce de le faire. Mes propositions tournent autour de plusieurs dynamiques. La première de celles-là, puisque vous avez bien voulu lire ma lettre à tous les Français...
- QUESTION.- C'est vraiment le minimum...
- F. MITTERRAND.- Vous l'avez dit, en tout cas, et je vous crois.. Vous l'avez lue avec attention, vous savez bien que la première dynamique que j'espère, elle vient de l'Europe. Mais je ne rejette pas sur l'Europe la solution de tous nos problèmes. On approfondira, si vous le voulez, mais c'est une dynamique extrêmement contraignante, car un grand marché européen, dans moins de cinq ans, toutes frontières abattues entre douze pays, il faut que la France, vraiment se mobilise, qu'elle se rassemble, qu'elle rassemble toutes ses forces, y compris ses forces créatrices, pour gagner cette bataille-là

gagner cette bataille là.
- QUESTION.- Comment vous expliquez, monsieur le Président, que dans les autres pays européens on parle très peu de 1992 ?
- F. MITTERRAND.- On en parle moins.
- QUESTION.- Et pourquoi ?
- F. MITTERRAND.- Il y a des pays qui se sentent plus sûrs d'eux-mêmes en raison de la situation de leur économie, comme c'est le cas de l'Allemagne fédérale. Il y a quand même des pays qui se sentent très européens, comme les pays du Bénélux ou comme l'Italie, ou encore l'Espagne. Il y en a d'autres qui ne souhaitent pas cette évolution, comme la Grande-Bretagne ou peut-être le Danemark. Alors, chacun a un comportement particulier.
- La construction de l'Europe, Catherine Nay, c'est une oeuvre toujours très ardue. Moi, j'ai cru à diverses reprises, depuis le temps que je m'en occupe, avant même mon élection à la Présidence de la République, j'ai cru que c'était cassé, qu'on ne pouvait pas y arriver. Il doit bien y avoir une dynamique interne à l'Europe car, finalement, contre tous les pronostics, nous avons traversé les périls.
- QUESTION.- Comment est-ce que vous pouvez faire pour que cette Europe ne soit pas une Europe libérale ?
- F. MITTERRAND.- Vous mélangez les problèmes. Je crois à la vertu organique de l'institution européenne. Quant au contenu démocratique, je ne peux pas le prévoir. Bien entendu, j'ai mes préférences. Mais, là, c'est une autre discussion.\
QUESTION.- Mais, quand vous dites qu'avant la fin de l'année, dans votre lettre, il faudra avoir pris les décisions qui feront considérer le grand Marché européen comme irréversible...
- F. MITTERRAND.- Non, cela, c'est une proposition de Jacques Delors que je reprends. Je cite Jacques Delors avec ce mot "irréversible" : puisque je le cite, c'est que je partage sa pensée.
- C'est que nous n'avons pas un mois à perdre, j'allais dire une semaine. Moins de cinq ans pour la France qui aborde cette période, avec un mauvais commerce extérieur, et particulièrement un déficit en produits manufacturés, je dirai industriels, qui vient de nous frapper, d'après le document qui vient d'être publié sur les Comptes annuels de la nation. C'est un document officiel £ c'est l'INSEE qui vient de le produire. Il nous dit : pour la première fois depuis 1969, nous avons un déficit du commerce extérieur en matière de produits manufacturés. Quand on pense qu'en 1985, nous avions battu notre record dans l'autre sens, avec pratiquement 90 milliards d'excédent, et à l'époque le pétrole et le dollar pesaient plus lourd dans notre balance ! On a pris une mauvaise direction, on est mal parti. Il faut se redresser. Il y a urgence, sans quoi nous verrons des voisins, plus actifs que nous, emporter nos marchés.
- Il y a donc urgence extrême si l'on veut que, du point de vue français, l'Europe soit telle que nous pouvons l'espérer, avec nos qualités, nos talents, mais aussi nos défauts. Il faut se mobiliser tant qu'il est possible. Dans une période électorale, c'est assez difficile à dire, cela porte à sourire. Il faut s'unir pour réussir.
- QUESTION.- Vous êtes réélu, il y a de nouveau des produits manufacturés qui s'exportent ?
- F. MITTERRAND.- Eh bien, lorsque j'ai eu à m'en occuper, directement, avec un gouvernement qui était en symbiose avec ma pensée, je vous l'ai dit : en 1985, on a battu le record de vente de produits manufacturés, et en 1987 on a battu le record inverse, et c'est triste.\
QUESTION.- Moi je voudrais revenir d'une certaine façon, mais peut-être autrement sur la question que j'ai posée tout à l'heure, sur le mouvement, vous dîtes la dynamique, pour la société française...
- F. MITTERRAND.- C'était `l'Europe` la première dynamique.
- QUESTION.- Oui, par exemple, M. Barre répète que l'affrontement droite - gauche, camp contre camp, est un affrontement aujourd'hui archaïque. On voit bien que pour le second tour, on va vers ce type d'affrontement, que chacun regroupe les siens. Est-ce que la France est condamnée de tous temps à vivre comme cela, ou alors y a-t-il un moyen de mettre en mouvement les forces politiques, culturelles, pour obtenir autre chose, monsieur Mitterrand ?
- F. MITTERRAND.- En période électorale, je le répète, c'est normal que les grands courants d'intérêt s'opposent, car cela recouvre souvent des luttes d'intérêts, de légitimes intérêts,

lorsqu'ils sont considérés par ceux qui en sont porteurs naturellement. Mais une fois qu'on sort de ces périodes, il faut être capable de dominer ces passions et le cas échéant ces divisions.
- Moi, j'en appelle à la mobilisation des Français, dans cet objectif, pour cette dynamique européenne. Elle ne nous sera pas donnée toute seule ! La création de la véritable Europe que j'attends, et que j'espère, n'est pas, je le répète, la réponse à tout. La réponse c'est aussi à la France de l'apporter. Mais je ne m'en suis pas tenu qu'à cette dynamique.
- J'espère qu'on ira plus loin, car j'ai proposé, dans ce projet, la dynamique du désarmement. Il faut aussi que les esprits se pacifient, dans des conditions que je suis prêt à discuter avec vous : désarmement, naturellement, dans la sécurité.
- La dynamique de la modernisation de notre économie, autour de thèmes multiples dont nous parlerons peut-être £ la dynamique aussi de la cohésion sociale, car il n'y aura pas de progrès économique en France s'il n'y a pas de cohésion sociale, s'il n'y a pas de progrès de justice sociale. Ce sont des dynamiques qui engagent un homme politique, mais plus encore une nation, c'est vouloir construire l'avenir que de dire ce que je vous dis.
- QUESTION.- Vous voulez rassembler, vous dites qu'il y a des hommes de talent partout, et vous recueillez un accueil un petit peu mitigé devant le public, quand vous dites cela. Cela veut dire que les Français ne sont pas suffisamment mûrs pour cette idée de rassemblement ?
- F. MITTERRAND.- Vous parlez de règle que vous appliquez à ce qui n'a pas été un incident. Lorsqu'on dit dans un congrès passionné, dans un rassemblement de 20, 25000 personnes, lorsqu'on dit : "il ne faut pas imaginer que nous sommes les seuls à concevoir, à aimer, à prévoir, à être capables de créer, il y en a d'autres, et nous ne sommes pas - c'est l'expression que j'ai employée, elle remonte loin, elle remonte au XIXème siècle - nous ne sommes pas les bons, ils ne sont pas les méchants, tous ceux qui sont là, sont des citoyens engagés, qui croient - ils ont raison de croire - dans la force de leur combat, combat, combat que je mène à leur tête, alors ils réagissent. Mais ils réagissent gentiment, et lorsque je leur explique que les autres aussi ont un peu tendance à se croire les bons et à croire que nous sommes les méchants, ils rient. Et cela n'a été un incident pour personne. Mais c'est vrai qu'on a de la peine, toujours de la peine, à dominer les divisions traditionnelles qui séparent les Français.\
QUESTION.- Mais tout ce que vous venez de dire sur l'Europe, par exemple, sur le mouvement que cela implique, sur les priorités que cela implique, etc, au fond c'est ce que disent, dans des termes très proches, tous les grands candidats...
- F. MITTERRAND.- Non !
- QUESTION.- Ils le disent.
- F. MITTERRAND.- Ils le disent, mais ils ne le font pas. Il a fallu construire l'Europe contre ceux qui se disaient pour. A chaque étape de la construction de l'Europe il a fallu vaincre l'opposition de ceux qui se disent pour. Tant mieux pour les convertis de dernière heure, mais j'ai besoin de vérifier.
- QUESTION.- Mais on vous a dit qu'il fallait, par exemple, moderniser, on a entendu qu'il faut transformer sur le -plan économique, industriel la France, que les privatisations ce serait une manière de le faire, on a tenu parole, on a fait au moins la moitié du programme prévu pour les privatisations...
- F. MITTERRAND.- Là vous avez choisi une transition un peu artificielle, je suis prêt à vous suivre.
- C'est vrai que la troisième dynamique à laquelle j'appelle les Français, c'est la modernisation de notre économie. On ne la modernisera - je ne vais pas faire de discours à ce sujet - que si nous sommes capables évidemment d'apporter la formation nécessaire à ceux qui travaillent, à ceux qui produisent, les jeunes mais aussi ceux qui ne sont pas jeunes. Il faut que l'éducation nationale soit promue au premier rang, vraiment. En même temps il faut évidemment disposer des moyens de la technologie, il faut chercher, il faut prouver, il faut faire mieux que les Japonais et que les Américains.
- QUESTION.- Mais cela, vos concurrents le disent aussi ?
- F. MITTERRAND.- Oui, mais ils ne le font pas. Moi, j'ai augmenté considérablement les crédits

de la recherche et le premier souci du gouvernement, en 1986, a été de casser ces crédits.
- QUESTION.- Il est revenu là-dessus !
- F. MITTERRAND.- Oui, il est revenu mais moins.
- QUESTION.- Il donne des chiffres qui sont très importants.
- F. MITTERRAND.- Non, non. Les chiffres, les chiffres... La première année, on a cassé les crédits. Ensuite, on est revenu légèrement au-dessus des crédits de l'année 1985. On s'est également flatté d'avoir créé le crédit de recherche. Ce n'est pas exact. Il a été créé par le gouvernement Laurent Fabius.\
QUESTION.- Mais quand vous dites pour l'économie, et sur les nationalisations "on verra", c'est-à-dire que vous n'êtes pas sûr d'en faire d'autres, et "les privatisations, on arrête"...
- F. MITTERRAND.- Non.
- QUESTION.- Vous l'avez dit, j'ai retrouvé les notes de Jean-Pierre Elkabbach quand vous êtes venu...
- F. MITTERRAND.- Je ne conteste pas votre bonne foi mais je me souviens de ce que j'ai dit.
- QUESTION.- Qu'est-ce qu'on fait ?
- F. MITTERRAND.- J'ai déclaré le soir de ma candidature - je m'exprimais à Antenne 2 - : "privatisations et nationalisations, quoiqu'on en pense, j'ai mes préférences pour une certaine direction de notre économie"...
- QUESTION.- La nationalisation...
- F. MITTERRAND.- Ce n'est pas le moment. Entrer dans ce grand marché européen va mobiliser nos forces pendant 4 à 5 ans. Ce n'est pas le moment de reprendre cette discussion et surtout - c'est vous qui l'écrivez, enfin pas vous spécialement - de jouer au ping-pong, ce va-et-vient qui fait qu'un gouvernement arrive, il nationalise, un gouvernement arrive, il privatise, un autre gouvernement arrive, va-t-il nationaliser ? En fait, je parle surtout pour l'instant des entreprises industrielles.
- Deux de ces entreprises - la CGE et St Gobain - ont été privatisées. C'est comme cela. Je peux le regretter. Je n'entends pas revenir là-dessus mais j'entends aussi maintenir les autres nationalisations.
- QUESTION.- L'Espagne socialiste dénationalise, les pays européens dénationalisent, et nous, on va rester à mi-chemin ?
- F. MITTERRAND.- Non.
- QUESTION.- Est-ce que ce n'est pas de l'immobilisme ?
- F. MITTERRAND.- Pas du tout. L'immobilisation consiste à vouloir revenir au laisser-faire, au laisser-passer d'Adam Smith au 18ème siècle.\
`Suite sur les privatisations`
- QUESTION.- Là, à l'instant, vous venez de dire qu'il s'agissait des entreprises industrielles.
- F. MITTERRAND.- Oui.
- QUESTION.- En ce qui concerne les établissements bancaires et financiers, ils sont importants aussi...
- F. MITTERRAND.- On en restera là. Une des trois grandes banques a été privatisée.
- QUESTION.- Cela vous choquerait qu'on continue ? Au fond, pour être sincère, est-ce que vous...
- F. MITTERRAND.- L'engagement que j'ai pris, c'est qu'on ne continuera pas.
- QUESTION.- Est-ce que vous pensez sincèrement que le statut, selon qu'il est public ou privé des grandes banques ou des compagnies financières change grand chose en pratique ?
- F. MITTERRAND.- Pas grand chose.
- QUESTION.- C'est assez intéressant que vous le disiez.
- F. MITTERRAND.- Pas grand chose ! La pratique m'a montré que cela n'avait pas changé grand chose. Changer de statut ou changer de PDG ne modifie pas pour autant les habitudes d'agir des grandes banques, jusqu'au plus modeste employé. Cela n'a pas modifié grand chose. C'est pourquoi j'en parle moins et j'y attache moins d'importance.
- Cela a changé beaucoup de choses sur le -plan industriel puisque nous avons pu, grâce aux nationalisations, en dépit de toute contestation, sauver toute une part de notre appareil industriel

nationalisations, en dépit de toute contestation, sauver toute une part de notre appareil industriel, Rhône-Poulenc. Oui Rhône-Poulenc, Péchiney, Bull, et combien d'autres allaient vers leur perte. Celles qui ont été revendues, l'ont été à trois fois la valeur d'achat de 1982.
- QUESTION.- Si vous trouvez que les nationalisations c'est très bien, pourquoi ne pas continuer ?
- F. MITTERRAND.- Parce que je n'entends pas imposer ma volonté à l'ensemble des Français, alors que je les convie à s'associer et à s'unir pour le grand combat de l'Europe, et que je ne veux pas qu'on perde de temps à renvoyer toujours la balle : un gouvernement défait ce que l'autre a fait, un autre gouvernement défera ce que le précédent a fait et ainsi de suite.
- Puisqu'il y a alternance, j'estime qu'il faut, sur certains points, une certaine forme de stabilité. Il faut que les entreprises sachent où elles en sont.\
QUESTION.- Deux petites questions, monsieur le Président :
- 1) Y a-t-il de bonnes privatisations ?
- 2) Comment vous y prenez-vous pour ramollir les "noyaux durs" ?
- F. MITTERRAND.- Ah ! Cela, c'est encore un autre problème. Là, on fait un peu des mélanges...
- Je conteste beaucoup la manière aussi dont les privatisations ont été opérées, puisque cela a été - dans une société qui se dit libérale mais qui l'est si mal - par décret souverain. On a choisi les personnes avec lesquelles, sans doute, on avait de bonnes relations, et de bonnes relations politiques en même temps que financières £ on les a choisies, on les a érigées en forteresses au centre de notre économie.
- QUESTION.- Alors, qu'est-ce que vous faites de l'argent ?
- F. MITTERRAND.- Je ne trouve pas cela raisonnable. Mais, comme, moi, je n'entends pas privatiser à nouveau, je ne...
- QUESTION.- Non, mais vous les démantelez, les "noyaux durs" ? Vous l'avez dit.
- F. MITTERRAND.- C'est un problème techniquement et juridiquement extrêmement difficile.
- QUESTION.- Donc, il faut le faire. Vous allez le faire, puisque vous l'avez dit ?
- F. MITTERRAND.- Je le souhaite, mais c'est extrêmement difficile car il ne s'agit pas non plus de priver de leurs droits qui que ce soit, y compris les gens des "noyaux durs", de telle sorte que l'approche législative et pratique de cette affaire doit être abordée avec le plus grand sérieux. Mais il faut y parvenir. Je connais mon objectif. Je vous dirai un peu plus tard le chemin que j'entends prendre.
- QUESTION.- Mais on ne créera pas de désordre dans les entreprises ?
- F. MITTERRAND.- Non, non, pensez-vous ! Il y a un tas d'amateurs qui sont prêts à assurer ce que vous appelez, disons, la stabilité interne des grandes entreprises...
- QUESTION.- Des amateurs bien pensants.
- F. MITTERRAND.- Non, pas du tout. Moi, je ne suis pas comme eux. D'ailleurs, je ne connais pas beaucoup de milliardaires en mesure d'acheter ces choses-là.
- QUESTION.- Quelques-uns, quand même.
- F. MITTERRAND.- Très peu ! En mesure d'acheter à des degrés pareils ?
- QUESTION.- Mais un peu... 3 %, 5 %, personne n'a acheté...
- F. MITTERRAND.- Non, ce n'est pas à 3 ou 4 % qu'on arrive à contrôler ces affaires. Pendant qu'un certain nombre de Français achetaient des actions privatisées - ils en achetaient 4, ils en achetaient 6, je crois même qu'on leur promettait 10, on n'y est pas arrivé - dans le même moment il y a des gens qui en achetaient 800000 et qui gagnaient 4 milliards de centimes dans leur journée !\
QUESTION.- Depuis votre déclaration `de candidature` du 22 mars, monsieur Mitterrand, vous ne revenez plus sur le mot "bande" ou le mot "faction".
- F. MITTERRAND.- Mais j'y reviendrai s'il le faut. J'ai averti les Français. Ma conviction est qu'il y a tentative d'accaparement de l'Etat, et souvent par des moyens qui ne me paraissent pas essentiellement démocratiques. Il y a de mauvais usages.
- QUESTION.- Est-ce que vous dénoncez certains excès ?.... 1981, 1982, 1983, puisqu'on se renvoie la balle.

- F. MITTERRAND.- Non, non, M. Elkabbach, non.
- QUESTION.- Vous n'avez rien fait, pendant cette période ?
- F. MITTERRAND.- Eh ! bien non. Je vous en prie, le procès, vous pouvez le faire, mais je le défendrai.
- QUESTION.- Ce n'est pas un procès.
- F. MITTERRAND.- Il y a toujours des erreurs, mais il n'y a pas d'esprit de système. Ce que je condamne, c'est l'esprit de système.
- QUESTION.- Alors, c'est ce que je voulais vous demander. Entre 1981 et 1986, dans votre esprit, il n'y a jamais eu d'atteinte à l'impartialité de l'Etat ?
- F. MITTERRAND.- Il n'y a pas eu d'esprit de système. Il y a tel ministre auquel j'ai fait tel reproche devant telle décision qui me paraissait choquante, mais à aucun moment le gouvernement, ni le Président de la République, n'ont dit : nous allons accaparer l'Etat.
- QUESTION.- Mais quand vous dites cela...
- QUESTION.- Vous ne vous êtes pas opposé à certaines nominations ?
- F. MITTERRAND.- Ecoutez, là, vous me faites rire ! Sérieusement ! Vous me faites rire !
- QUESTION.- Vous aviez la signature.
- F. MITTERRAND.- Mais, madame, vous avez très bien entendu ce que disent les leaders de l'actuelle majorité, bien entendu, mais laissez-moi vous dire que j'ai voulu laisser le gouvernement gouverner, que j'ai refusé un certain nombre - un bon nombre - de nominations et que j'ai considéré de mon devoir d'accepter que l'administration d'autorité fût en mesure d'exécuter la politique de ce gouvernement.
- Alors, rejeter sur moi la responsabilité des nominations que je n'aurais pas faites si elles ne m'avaient pas été proposées, c'est presque comique ! D'ailleurs, la plupart des décisions que je trouve regrettables se passaient à un autre niveau, ce ne sont pas les quelques personnes qui sont nommées en Conseil des ministres...
- QUESTION.- ... dont vous avez fait rallonger la liste par décret, en août 1985, avant les élections, pour...
- F. MITTERRAND.- Et j'ai rudement bien fait !\
QUESTION.- Est-ce que, de temps en temps, il n'y a pas des arguments à prendre dans la campagne des autres candidats, même si vous n'êtes pas d'accord ?
- F. MITTERRAND.- Mais si ! Mais si !
- QUESTION.- Par exemple ?
- F. MITTERRAND.- Je n'ai jamais prétendu que les autres candidats manquaient d'imagination, ou de talent, ou de culture, et souvent, souvent, quand j'entends d'autres candidats, je me dis : tiens ! Voilà ! Il y a une bonne idée !
- QUESTION.- Par exemple, le référendum d'initiative populaire ?
- F. MITTERRAND.- Mais, je n'ai pas besoin de faire des confidences publiques. Le référendum d'initiative populaire, je l'ai proposé moi-même, si vous voulez que je vous le dise...
- QUESTION.- Par exemple, l'idée sur laquelle M. Barre revient souvent, l'Etat impartial...
- F. MITTERRAND.- Il a raison, il a raison. Nous avons entonné chacun de son côté, et sur un air différent...
- QUESTION.- Il pensait à vous aussi.
- F. MITTERRAND.- ... sur un air différent nous avons entonné un peu le même refrain.
- QUESTION.- Il pense aux socialistes en disant "impartial"...
- F. MITTERRAND.- Oui, c'est ce qu'il dit, c'est ce qu'il dit.. Moi, je pourrais penser aux années d'avant 1981...
- QUESTION.- Mais cela peut changer.
- F. MITTERRAND.- En gros, c'est une bonne disposition. Vous savez, on a tendance... c'est la paille et la poutre, mais je ne vais pas faire de citation évangélique... vous imaginez bien ce qu'on entendra. Non, je ne suis pas obsédé par ce type de citation. Mais c'est vrai qu'on a tendance un peu à ignorer ce qu'on fait soi-même, pour accuser le voisin de faire pire. Mais je crois que ce que je dis est juste. Il y a ceux qui entendent désirer - selon l'expression de celui que vous citiez - un

Etat impartial, il y en a d'autres qui veulent s'emparer de l'Etat. Je fais la distinction.
- QUESTION.- Quand on rencontre vos amis socialistes aujourd'hui, ils en sont déjà à se partager les postes...
- F. MITTERRAND.- Ah ! Vous croyez ?
- QUESTION.- Alors, vous allez les décevoir !
- F. MITTERRAND.- Ecoutez, c'est qu'ils ne sont pas au courant de mes intentions. Mais cela dit, vous parlez d'une façon un petit peu générale. On ne peut pas le faire, là, maintenant, mais je ne peux pas croire vos affirmations...
- QUESTION.- Elle ne peut pas vous donner des noms !
- F. MITTERRAND.- Qu'il y ait des rêves, c'est normal, mais qu'il y ait de la justice dans la direction de l'Etat et que nul ne puisse être frappé, fonctionnaire ou pas fonctionnaire, en raison de ses convictions, cela, c'est, moi, ma conviction, la conviction la plus profonde...
- QUESTION.- Si on devait donner des...
- F. MITTERRAND.- Je n'aime pas la "chasse aux sorcières".
- QUESTION.- Si on devait donner des ministères à tous ceux qui en rêvent, à droite comme à gauche, il faudrait multiplier par X le nombre des ministères.
- F. MITTERRAND.- Oui, naturellement.\
QUESTION.- Monsieur Mitterrand, dans cette campagne, un des grands faits dominants, c'est la puissance, ma montée en puissance apparente du Front national.
- Alors, vous insistez beaucoup sur les valeurs de tolérance, d'ouverture, de rassemblement. Est-ce que, d'une façon quelconque, vous vous sentez une part de responsabilité ou pas dans la montée du Front national, et comment est-ce que vous expliquez cette montée ? Après tout, qui aurait dit il y a cinq ans qu'on attribuerait jusqu'à 10 - 12 % d'intentions de vote à un mouvement comme le Front national ?
- F. MITTERRAND.- Je ne vois pas nulle part de responsabilité que je pourrais m'attribuer.
- QUESTION.- Par exemple, il arrive que la gauche, souvent, reproche à ses adversaires, à la droite, d'avoir une part de responsabilité.. Par exemple, vous dites : pendant les élections municipales, ils ont joué avec le feu, ils ont avancé un certain nombre de thèmes, ensuite cela a profité au Front national. Et eux vous retournent le compliment en disant : le Front national a un groupe...
- F. MITTERRAND.- En disant quoi ?
- QUESTION.- ... en disant : oui, mais par exemple, le mode de scrutin proportionnel...
- F. MITTERRAND.- La proportionnelle est une loi démocratique qui révéle simplement la réalité d'un pays. A compter du moment où il y a des élections, il y a des gens qui sont élus, c'est le peuple qui l'a voulu. Bien entendu, je regrette que le peuple fasse une telle part...
- QUESTION.- Mais c'est cette réalité-là sur laquelle il faut s'interroger.
- F. MITTERRAND.- Vous auriez voulu camoufler la réalité, peut-être ?
- QUESTION.- Justement, à propos de cette réalité, est-ce que vous êtes choqué de voir que le Front national va avoir une position d'arbitrage à un moment donné, probablement, et que M. Le Pen détiendra quelques clés de l'Elysée ?
- F. MITTERRAND.- Je ne le crois pas, vraiment pas.
- QUESTION.- Est-ce qu'il y a une thérapeutique, d'une manière ou d'une autre, comme justement ce genre de phénomène auquel on assiste en ce moment ?
- F. MITTERRAND.- Mais oui, et comme ce mouvement repose pour beaucoup sur le désarroi de beaucoup de Françaises et de beaucoup de Français, sur le développement du chômage, sur une nouvelle forme de misère, les passions et les exaltations ont un terreau favorable. Et dès lors que les leaders politiques de talent s'adressent à ce public en lui montrant, en lui désignant les objectifs qui touchent à la sensibilité immédiate - notamment ce problème des immigrés - alors oui, nous avons connu cela dans l'histoire, dans l'histoire pas très lointaine - dans l'histoire contemporaine on a connu des évolutions de ce genre - il faut simplement que les gouvernements guérissent le mal en s'attaquant aux causes.
- QUESTION.- Autrement dit, il n'y a de solution qu'à moyen terme ?
- F. MITTERRAND.- Ecoutez, pour l'instant, l'élection a lieu dimanche prochain et quinze jours

- F. MITTERRAND.- Ecoutez, pour l'instant, l'élection a lieu dimanche prochain et quinze jours après, je ne veux pas apporter de réponse d'ici le 8 mai.
- QUESTION.- Mais quand vous dites...
- F. MITTERRAND.- Mais à long terme, en l'espace de quelques années, un gouvernement très conscient de ses devoirs doit pouvoir guérir certaines des causes qui ont propagé ce mal, ce risque.\
QUESTION.-.... Quand vous dites, monsieur le Président, que Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen sont frères jumeaux, est-ce que ce n'est pas un peu vulgaire ?
- F. MITTERRAND.- Le mot "jumeaux" vous choque ? Les jumeaux, ce n'est pas une tare d'être jumeaux.
- QUESTION.- Est-ce que les électorats sont jumeaux ?
- F. MITTERRAND.- Non pas entièrement. Il y a des franges qui se rejoignent et s'interpénètrent. Elles se sont interpénétrées à Dreux par exemple...
- QUESTION.- Cela veut dire que M. Chirac est aussi intolérant ou sectaire ou raciste. Cela veut dire cela ?
- F. MITTERRAND.- Cela veut dire que sur certains terrains, les frères jumeaux se reconnaissent.\
QUESTION.- Cela ne vous choque pas de voir que certains électeurs du Front national sont d'anciens électeurs socialistes ?
- F. MITTERRAND.- Ah non ! C'est moi qui dois être responsable de la hausse du Front national ? Je vous en prie, un peu de sérieux !
- QUESTION.- Parlons franchement...
- F. MITTERRAND.- C'est ce que nous faisons depuis le début...
- QUESTION.- .... Vous dites : j'ai toujours été pour le scrutin majoritaire à deux tours et vous avez institué la proportionnelle. Pourquoi ? Pour limiter la casse ?
- F. MITTERRAND.- Sans aucun doute. Vous ne vouliez pas qu'il ait de socialistes à l'Assemblée nationale ?
- QUESTION.- Si... je n'ai pas d'opinion. Mais vous saviez bien que le Front national aussi allait venir en force à l'Assemblée et que cela embêtait la droite ?
- F. MITTERRAND.- Mais, c'est Catherine Nay...
- QUESTION.- Oui, monsieur le Président...
- F. MITTERRAND.- ... si le Front national était en mesure avec un mode de scrutin majoritaire de peser sur l'élection de 150 députés de droite, vous croyez que son influence ne serait pas considérable et qu'il n'obtiendrait pas, comme il a obtenu en Franche-Comté il y a quelques jours, un certain nombre de compensations par l'attribution de sièges ? S'il menaçait de faire grève de ses suffrages, combien de députés de droite seraient aussitôt battus ? Regardez la situation qui se déroule dans le Sud-Est en ce moment.
- Donc, le moyen de pression d'un mouvement qui dispose d'une véritable force, le moyen d'influence et de pression, il existe quel que soit le mode de scrutin.
- QUESTION.- Plus ou moins...
- F. MITTERRAND.- Non, il serait plus puissant à mon avis dans un -cadre de scrutin majoritaire puisqu'il tiendrait l'élection de 100 à 150 députés. A ce moment-là, on verrait traiter des partis qui auraient besoin de sauver leurs sièges, et le risque serait grand, très grand. Il est grand dans les deux cas.\
QUESTION.- Alain Duhamel ?
- QUESTION.- Sur un -plan un peu différent, dans votre "Lettre à tous les Français", vous faites des propositions de réforme institutionnelle et en particulier vous dites votre préférence - vous dites que ce n'est pas vous qui en prendrez l'initiative - pour un raccourcissement de la durée du mandat présidentiel.
- Si vous l'emportes, si par hypothèse le gouvernement qui est formé met en oeuvre cette réforme, si cette réforme est acceptée, vous n'êtes pas obligé, vous, de l'appliquer, naturellement, puisque la Constitution prévoit que vous n'êtes pas obligé de l'appliquer, mais est-ce que vous l'appliquerez ?
- F. MITTERRAND.- Le gouvernement ne le proposera que s'il rencontre un assentiment quand

même assez général. On ne peut imposer une réforme comme celle-ci, comme dans l'ancienne législature, qu'avec la majorité absolue, pas avec la majorité parlementaire d'un seul parti, lequel parti n'était pas majoritaire dans le pays. 36 ou 37 % des suffrages avec plus de 50 % des députés, c'est une situation qui peut être ambigüe. Donc, il ne faut pas, quand on réforme la Constitution, se reposer sur des données aussi fragiles.
- Or, j'ai bien entendu de mes propres oreilles un certain nombre d'hommes politiques très importants de l'actuelle majorité exprimer le désir de cette réduction du mandat présidentiel de 7 à 5 ans. Il est possible que cette majorité se constitue.
- Pour ce qui me concerne, pourquoi ai-je dit que je ne prendrai pas l'initiative ? Parce que l'un des terrains favoris de cette campagne électorale, c'est de s'attaquer à mon âge. Je tiens à dire d'abord que mon âge, je le connais très bien. Je ne suis pas assez âgé pour avoir oublié la date de ma naissance. Aussitôt on calcule, on dit : 71 plus 7, cela fait 78 £ plus 5 cela fait 76, et à ce moment-là une sorte de bonheur emplit les poumons de ceux qui aimeraient bien un jour me succéder et qui disent : attendre cinq ans, c'est quand même plus agréable que sept. Nous sommes tous dans ce cas-là.
- QUESTION.- Donc, c'est une réforme vulgaire.
- F. MITTERRAND.- Non, non. Les propos, Catherine Nay, qui sont tenus chaque soir en particulier sur moi et sur beaucoup de terrains sont trop souvent des propos vulgaires. Ce que j'ai lu dans les journaux avant-hier - sur toute ou presque toute la dernière page du journal "Le Monde" - c'étaient des propos vulgaires et je regrette que des gens qui ne sont pas vulgaires se laissent aller par électoralisme, par courte vue et par une -nature que je ne comprends pas parce que trop attachée aux petits détails, à nuire à l'adversaire politique par ces moyens-là. Donc, une fois pour toutes, tenons-nous en à cela. Le mot "vulgaire" vous choque, mais il est mons choquant que ce que j'entends dire et que je trouve vulgaire.
- Alors ce problème des cinq ans, si moi je suis amené à le proposer, je ne vais quand même pas mener une élection en disant que je modifie la Constitution pour l'adapter à mon cas personnel £ ce serait indigne, d'autant plus que la réduction à cinq ans, cela fait longtemps que cela court, puisque M. Pompidou lui-même l'avait obtenue des assemblées en 1973.\
`Suite sur une éventuelle réforme constitutionnelle concernant le mandat présidentiel`
- QUESTION.- Pour l'appliquer, il faut être élu le 8 mai.
- Auparavant il y a une nouvelle majorité présidentielle qui peut se créer. Comment vous la faites ? Vous disiez et vous dites dans la Lettre : les républicains ne manqueront pas. Vous savez où ils sont ?
- F. MITTERRAND.- Pour former le gouvernement ?
- QUESTION.- Non, mais pour former la nouvelle majorité et, après, le gouvernement.
- F. MITTERRAND.- Monsieur Elkabbach, vous qui êtes un lecteur attentif, vous êtes en train de commettre une légère confusion. J'ai examiné diverses hypothèses, et si finalement le peuple veut restituer sa confiance après mon élection à l'actuelle majorité, différenciée peut-être, mais en gros l'actuelle majorité, dans ce cas-là je me trouverai dans la situation que j'ai connue - toutes choses étant égales, en 1986 - c'est-à-dire contraint de faire appel à un Premier ministre correspondant à la majorité réelle du pays. Eh bien je dis : je le ferai à ce moment-là. D'ailleurs j'ai démontré que je pouvais le faire, parce que c'est mon devoir de protéger la marche des institutions et l'union institutionnelle des Français.
- A ce moment-là il y a un tas de gens, de grands responsables qui ont dit : eh bien non, nous, jamais ! Si on l'a fait, on ne recommencera pas. Je tiens à leur dire simplement : vous n'arriverez pas à bloquer les institutions. Croyez-moi, je m'arrangerai et il y aurait assez de bons républicains pour faire ce que vous avez fait vous-mêmes en 1986.
- Non, la République ne sera pas en panne. Bien entendu, ce n'est pas la situation que je souhaite. Mais je considère que je dois de toutes manières souhaiter ne pas ajouter l'instabilité présidentielle à toutes les autres qui menacent le corps social français, et qu'en plus il existe une République. Si je suis Président de la République, je dois respecter les opinions contraires, surtout lorsqu'elles viennent du peuple.

- QUESTION.- Vous avez dit à plusieurs reprises qu'il y a beaucoup d'argent qui est dépensé dans toutes les campagnes chez les uns et les autres. Est-ce que vous pensez que si vous êtes réélu, vous essaierez de revoir le financement des campagnes électorales ?
- F. MITTERRAND.- Oui, certainement. Je rendrai la loi véritable et non pas seulement hypocrite.\
QUESTION.- Monsieur le Président, si vous étiez réélu, est-ce qu'il y aurait de nouveau un état de grâce ? Vous n'en parlez pas.
- F. MITTERRAND.- L'état de grâce n'est pas lié à ma personne. Tout Président de la République élu au suffrage universel bénéficie pendant un certain temps plus ou moins court d'une confiance qui déborde largement les clivages politiques traditionnels. C'est en tout cas ce que j'ai tiré de mon expérience.
- QUESTION.- Est-ce que vous reprendriez le chemin du Panthéon ?
- F. MITTERRAND.- Ah, pour célébrer...
- QUESTION.- Oui, pour célébrer.
- F. MITTERRAND.- Je crois qu'il faut toujours éviter de se copier soi-même.
- QUESTION.- Il y a peut-être d'autres Panthéons pour vous ? On ne se répète pas, on ne reproduit pas ce qu'on a fait.
- F. MITTERRAND.- Ecoutez, j'essaierai d'avoir un peu d'imagination.\
QUESTION.- Quand on lit votre Lettre, il y a une chose très frappante, c'est qu'on a l'impression, alors que vous êtes là, candidat à un septennat, que votre horizon politique dans cette Lettre, la logique de cette Lettre, c'est vraiment 92 - 93, c'est vraiment cinq ans.
- F. MITTERRAND.- C'est très, très important, oui, par -rapport au grand marché européen. Vous avez raison, ces cinq ans se confondent un peu avec les autres, mais ce n'est pas dans mon esprit. Moi j'ai une passion, j'allais presque dire une vocation, voyez-vous £ je suis passionné par tout ce qui touche au règlement, à la fin des inégalités, si je le peux.
- Elles sont anciennes, historiques, elles tiennent aussi à l'établissement d'un système social qui est né avec la société industrielle il y a bientôt 200 ans. Je suis passionné par la nécessité de lutter pour la justice sociale, pour le droit donné à chacun, aux plus humbles, de vivre d'abord par son salaire, par ses conditions de travail, et de dire son mot, c'est-à-dire de partager les responsabilités.
- De même que dans mon esprit d'homme honnête, mon souci est de partager les profits que tous gagnent ensemble, le profit de la nation. De même, je pense que la vraie démocratie, c'est le partage des responsabilités.
- Je veux que cessent des suzerainetés, ces droits divins qui, dans tous les domaines représentent le conservatisme français, que représentent malheureusement d'autres candidats.
- QUESTION.- Cela en fait des choses à réaliser, monsieur Mitterrand !
- F. MITTERRAND.- Beaucoup de choses ! J'ai beaucoup d'ambition.
- QUESTION.- Il faut du punch, de la pêche... M. Chirac dit de la force et même de la force physique...
- F. MITTERRAND.- Ecoutez, à vous de juger ! Je ne veux pas faire de concours de poids et haltères. Je crois simplement dans ce que je fais. J'ai confiance dans la capacité que j'ai de conduire les affaires de la France. Pour le reste, qui en décidera ? L'avenir. L'avenir est à moi ? Non l'avenir n'est à personne. Et ajoutait le poète : "l'avenir est à Dieu".
- QUESTION.- Et Dieu, c'est vous ?
- F. MITTERRAND.- Non, çà n'est pas moi.
- QUESTION.- Mais vous faites un livre sur Dieu ?
- F. MITTERRAND.- Non, et Dieu, çà n'est pas moi.\
QUESTION.- Monsieur le Président, le premier problème auquel vous vous attaquez, si vous êtes réélu, c'est quoi ? Quelle est la première mesure sur laquelle vous revenez ?
- vous êtes réélu, c'est quoi ? Quelle est la première mesure sur laquelle vous revenez ?
- F. MITTERRAND.- Tout d'abord, la formation d'un gouvernement, voir si ce gouvernement est...
- QUESTION.- Il est urgent de remettre...
- F. MITTERRAND.- Beaucoup de choses. Il faut d'abord persévérer dans la lutte contre

- F. MITTERRAND.- Beaucoup de choses. Il faut d'abord persévérer dans la lutte contre l'inflation. Ca c'est la meilleure marque de continuité que j'ai vue. Les gouvernements socialistes et les gouvernements libéraux ont exactement suivi la même trace. C'est très bien. Je m'en réjouis d'ailleurs dans la "Lettre à tous les Français". Vous pouvez le constater et il faut absolument maintenant redresser la balance des produits industriels.
- L'urgence, c'est l'éducation nationale. L'urgence c'est la formation. Ce sont les 16 milliards qui doivent aller à l'éducation nationale d'ici 1992 pour permettre de diversifier les enseignements professionnels, d'adapter nos jeunes au sortir de l'université aux métiers et à l'entreprise et permettre en même temps de développer les crédits de la recherche. C'est cela, l'urgence. Car tout commence par là y compris la croissance future et la réduction du chômage.\